

---

## Introduction<sup>1</sup>

Ce rapport est tiré d'un projet de recherche<sup>1</sup> portant d'une part, sur les transformations récentes de la conjugalité qui se caractérisent par une désaffection à l'égard du mariage ou son report à des âges plus avancés et d'autre part, par le nombre croissant de couples vivant en union libre, souvent même après la naissance des enfants.<sup>2</sup> Il porte plus spécifiquement sur la manière dont les conjoints, mariés ou non, organisent leur relation au moment d'événements importants de la vie conjugale (arrivée des enfants, perte d'emploi, maladie) et dans l'hypothèse d'une rupture. Cette recherche visait à connaître l'organisation du couple dans ses aspects patrimoniaux (gestion de l'argent, partage des biens, héritage, etc.) et extrapatrimoniaux (garde des enfants, autorité parentale, pension alimentaire aux enfants et à l'ex-conjoint, etc.). Le présent rapport est consacré à l'analyse des aspects patrimoniaux. Les aspects extrapatrimoniaux seront abordés dans un second rapport intitulé « *Désunions et parentalité* ».

Ce projet poursuivait deux objectifs distincts. D'abord celui d'identifier les représentations sociales du mariage et de l'union libre des conjoints âgés de 25 à 50 ans et leurs pratiques économiques et juridiques à certains moments charnière de la vie familiale (cohabitation, naissance d'un enfant, achat d'une maison, etc.). Ensuite, il visait à cerner les représentations sociales et les pratiques (arrangements patrimoniaux et extrapatrimoniaux) des conjoints mariés et en union libre du Québec, en lien avec l'éventualité d'une rupture.

Pour atteindre ce double objectif, nous avons développé un corpus inédit de données issues d'un échantillon aléatoire représentatif de la population du Québec faisant de notre enquête la première du genre au Canada. Nous avons ainsi pu analyser du point de vue social et juridique cet enjeu crucial qu'est l'importance croissante des unions libres au Québec, afin d'éclairer les prises de décision de l'État (lois, programmes sociaux, fiscalité, etc.) et des professionnels du droit (juges, avocats, notaires, médiateurs, etc.) auprès des couples et de leurs enfants.

La pertinence sociale de ce projet découle du fait qu'il s'inscrit dans les réflexions actuelles du gouvernement du Québec suite à une récente décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Lola c. Éric*<sup>3</sup>. Bien que la Cour suprême du Canada ait déclaré la loi québécoise

---

<sup>1</sup> Les auteurs souhaitent remercier le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada pour le financement de la recherche qui a conduit à cette publication.

discriminatoire mais justifiée dans le cadre d'une société libre et démocratique<sup>4</sup>, la courte majorité dont a bénéficié cette décision force le législateur québécois à s'interroger quant à la nécessité de réformer le droit de la famille<sup>5</sup>. Est-il pertinent d'imposer un cadre légal aux conjoints de fait ou au contraire, le statu quo est-il préférable? Si des mesures de protection s'imposent à l'égard des conjoints de fait, quelles devraient en être les modalités? L'angle proposé dans cette étude est résolument sociologique en ce qu'il analyse les pratiques concrètes des conjoints et leurs représentations de la vie conjugale et familiale pendant l'union et lorsque survient une séparation.

Le présent rapport se divise en sept parties. La première partie est consacrée à la mise en contexte sommaire du projet de recherche basée sur la littérature existante. Les deuxième et troisième parties présentent respectivement les aspects méthodologiques de l'enquête et un portrait général des quelque 3246 répondants. Les sections suivantes abordent de manière descriptive les premiers résultats de l'étude. La quatrième partie traite des différents modes de gestion de l'argent et du partage de certaines dépenses entre conjoints. La cinquième partie présente brièvement la question des dettes communes et la planification de la retraite au sein des couples. La sixième partie porte sur la place des contrats (testament, contrat de vie commune, acte d'achat, etc.) dans les dynamiques conjugales. Enfin, la septième partie adresse la question des représentations du mariage en lien avec les connaissances juridiques des répondants : pourquoi se marie-t-on? Quelle est la place des règles juridiques dans la décision de se marier ou non? En conclusion, nous ferons une synthèse critique des résultats qui se dégagent de cette étude.

Ce projet s'inscrit dans la programmation du Partenariat de recherche *Familles en mouvance* de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), intitulée « Regards croisés sur les familles contemporaines : enjeux sociaux et juridiques » et qui regroupe une douzaine de chercheurs, des représentants de divers ministères et des partenaires communautaires.